

AXE 4 Bâti et biodiversité

Construire avec et pour le vivant

L'été est là et une simple promenade nous redonne le sourire. Pourtant, les bâtiments dans lesquels nous vivons ont été conçus pendant des années sans tenir compte de la biodiversité. Bien que sensibilisés aux enjeux écologiques, les architectes ont négligé l'un de leurs piliers : le vivant.

« **N**ous avons longtemps vécu sur Terre en bricolant avec les connaissances du moment... Nous comprenons aujourd'hui, face aux mauvaises nouvelles sanitaires et environnementales, que nous devons faire autrement. La notice pour bien habiter notre monde se trouve pourtant sous nos yeux : il suffit d'observer le vivant. Déconstruisons les discours qui nous empêchent de comprendre la nature, y compris humaine, et convions l'humanité dans l'histoire naturelle. Agriculture, santé, importance de la concurrence ou de l'entraide, déchets, relations entre les deux sexes... Il faut réveiller les solutions positives qui dorment dans les sciences du vivant. »

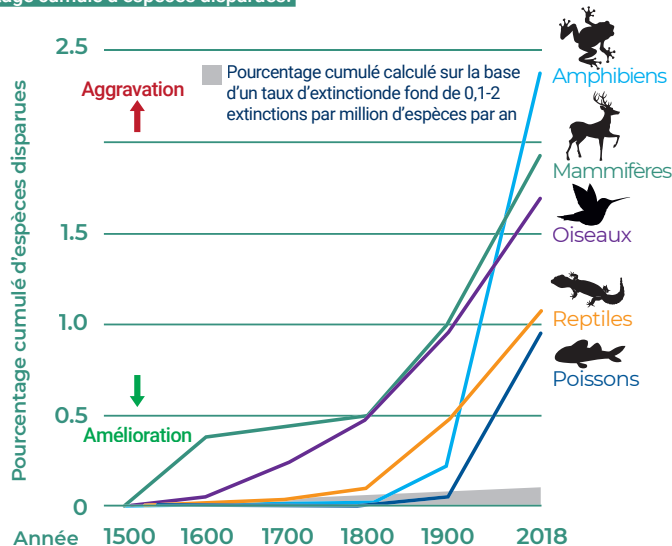
Les propos cités ci-dessus de Marc-André Selosse, biologiste et professeur du Muséum national d'Histoire naturelle, nous ont inspiré pour mettre en place la conférence « Bâti et Biodiversité » organisée avec l'ESTP, l'AAIIA, le CINOV et la SMABTP en janvier dernier. « Notre mission en tant qu'architectes est de favoriser le retour de la nature en ville, de rendre nos environnements urbains plus vivants, plus accueillants, pour nous comme pour les espèces qui y vivent. »

Grâce au guide technique « Rénovation du bâti et biodiversité » de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), nous pouvons agir concrètement pour intégrer la biodiversité à nos pratiques de construction et de rénovation. Notre mission est de favoriser le retour de la nature en ville, de rendre nos environnements urbains plus vivants, plus accueillants, pour nous comme pour les espèces qui y vivent.

La ville, un écosystème oublié

Les villes ne sont pas vides de nature, elles abritent une faune discrète mais essentielle : martinets noirs, hirondelles, chauves-souris, insectes pollinisateurs... Ces espèces dépendent de notre architecture pour se loger, se reproduire et se nourrir. Malheureusement, les rénovations thermiques, les destructions de bâtiments anciens et l'uniformisation du bâti moderne entraînent un déclin dramatique de ces populations. Il est impératif que la transition écologique prenne en compte cette biodiversité souvent invisible.

Pourcentage cumulé d'espèces disparues.



Source : rapport de l'Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques (IPBES).

Déclin des chauves-souris

Sur 17 espèces étudiées, 10 sont en déclin



Étude Vigie Chiro 2006-2023 : France métropolitaine

Pipistrelle commune : -23,6% [IC : -30,3 ; -16,2]

Pipistrelle de Nathusius : -29,9% [IC : -45,8 ; -9,2]

Noctule commune : -52,5% [IC : -62,8 ; -39,4]

Les pipistrelles, espèces fissuricoles bien présentes dans le bâti sont particulièrement impactées.

La Noctule commune, que l'on retrouve surtout dans les arbres creux mais aussi derrière les panneaux de façades a perdu plus de la moitié de sa population depuis 2006.

Évolution de l'abondance relative de l'ensemble des espèces étudiées. © CESCO, MNHN

Source : Résultats 2019 du programme Vigie-Chiro.

Une conférence pour sensibiliser et agir

La conférence « Bâti et Biodiversité » a permis à plusieurs experts de partager leurs connaissances. Ainsi, Chloé Piccinin (LPO PACA) a présenté le guide LPO, soulignant l'importance d'une approche adaptée à chaque bâtiment. La biodiversité doit être pensée en amont, même pour les projets de rénovation. Stéphanie Tourame (Résilience Lab) a rappelé que

vivre au contact de la nature améliore notre santé mentale et physique. Elle a évoqué des projets concrets comme l'installation de nichoirs dans la ville de Toulon. Théo Vivensang (Auddicé Environnement) a alerté sur les nuisances sonores, facteur souvent négligé mais ayant un fort impact sur la faune urbaine. Jean-Paul Van Cuyck (A2MS, Cinov) a quantifié les effets du bruit sur notre santé et défendu l'usage d'indicateurs scientifiques pour guider les politiques publiques.

Une biodiversité menacée

En 30 ans, près de 30 % des oiseaux des milieux bâtis ont disparu en France. Les causes principales liées aux pressions anthropiques sont multiples : perte d'habitats (ravalements, réhabilitations), disparition des vieux bâtiments aux nombreuses cavités, uniformisation des façades modernes, changement climatique et multiplication des événements extrêmes. La réglementation protège pourtant ces espèces (article L.411-1 du Code de l'environnement, directives européennes Oiseaux et Habitats). Cette protection s'applique non seulement aux individus mais aussi à leurs nids, cavités et sites de reproduction, même s'ils sont inoccupés.

Intégrer la biodiversité aux projets

Les projets d'aménagement ou de construction peuvent nécessiter une évaluation environnementale (article R.122-2 du Code de l'environnement). Cette



Ville de Toulon. Pose de nichoirs lors du ravalement de certaines façades.



Friches urbaines à Marseille.

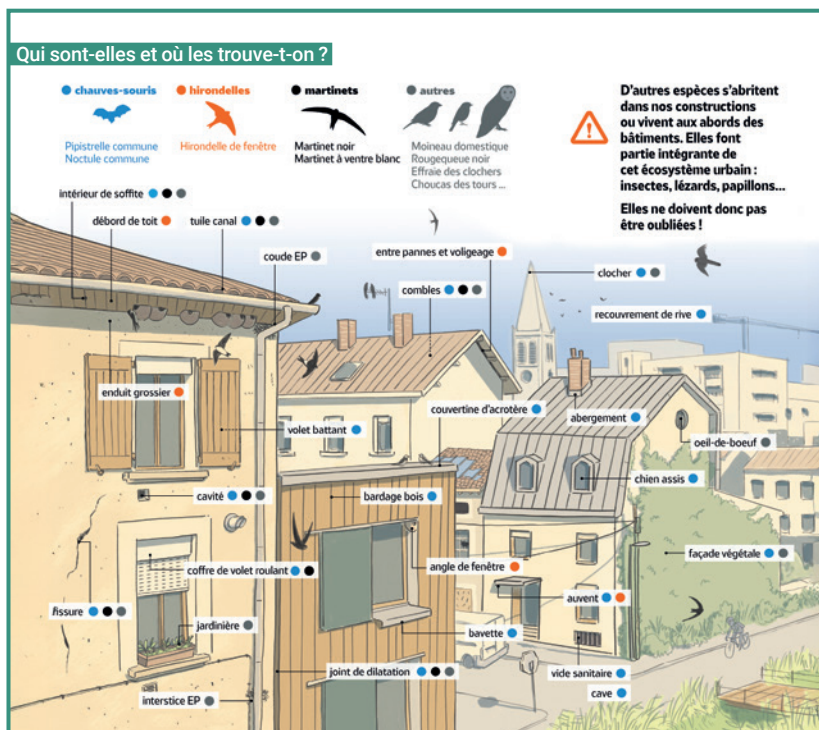


Schéma de principe réalisé par la LPO présentant la variété d'habitats dans nos constructions.

évaluation permet d'anticiper les impacts d'un projet, de proposer des mesures pour les éviter, les réduire ou les compenser (la fameuse séquence ERC), et de justifier les choix retenus. Le guide LPO devient alors un précieux allié. Il fournit des solutions concrètes, validées scientifiquement, pour préserver et favoriser la biodiversité. Il propose aussi des conseils techniques, comme l'intégration de nichoirs sans créer de ponts thermiques, selon les études du CSTB.

Lois et outils de planification

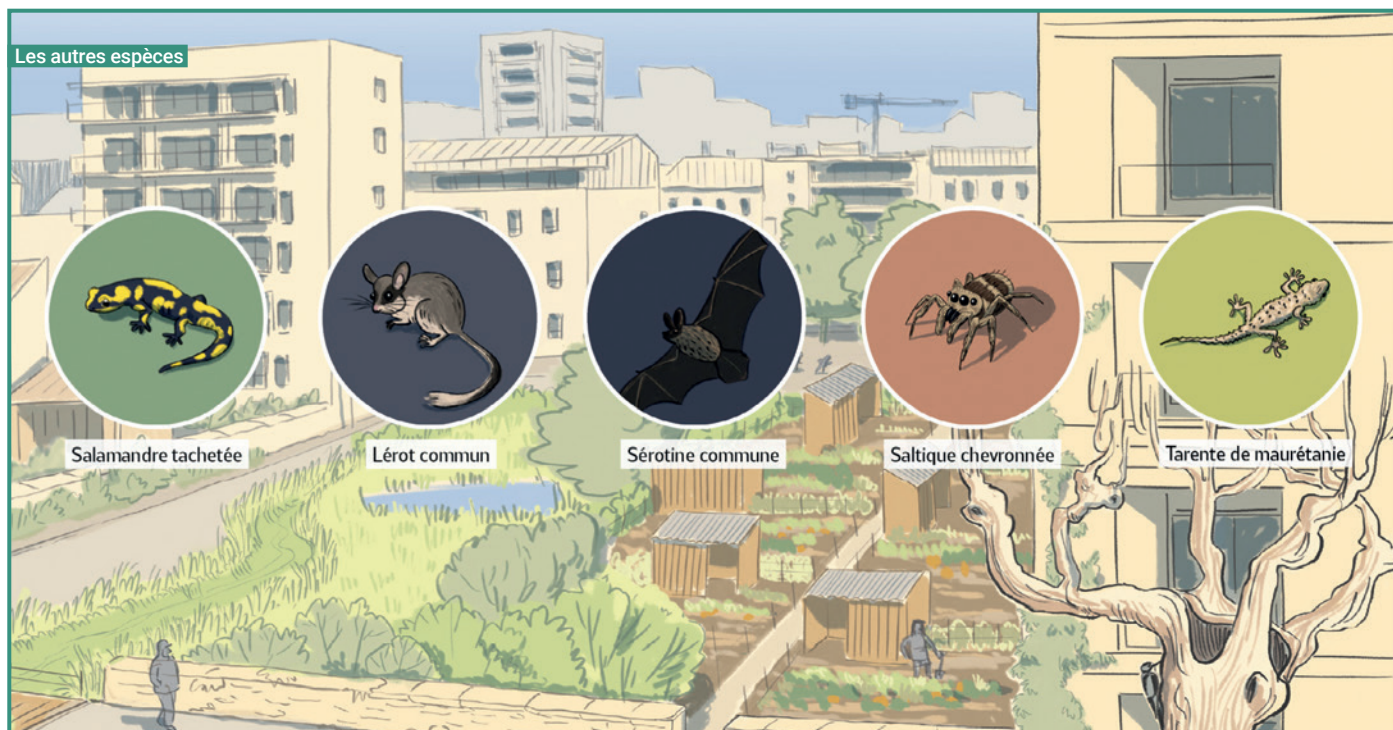
La loi ALUR (2014) renforce l'intégration de la Trame Verte et Bleue (TVB) dans les documents d'urbanisme. Cette trame vise à relier les réservoirs de biodiversité (forêts, zones humides) via des corridors écologiques, permettant la circulation des espèces.

La TVB est désormais incontournable dans les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) et doit guider les projets d'urbanisation. La LPO nous propose de nombreuses solutions comme la préservation de l'existant par divers moyens à mettre en œuvre ou l'intégration des aménagements dans les façades.

Des exemples d'actions concrètes

En collaboration avec la LPO et l'OFB, la ville de Toulon a intégré la biodiversité dans son programme de ravalement. Résultat : plus de 1 400 sites de nidification recensés, plusieurs dizaines de nichoirs posés. La ville de Marseille développe des Friches

30 %
des oiseaux
des milieux bâtis
ont disparu
en France
en 30 ans.



Urbaines Naturelles (FUN), préservant des poches de nature en milieu urbain dense. Près de 300 friches sont ainsi valorisées, apportant biodiversité et rafraîchissement urbain. La ville est aujourd'hui labellisée « Territoire Engagé pour la Nature ».

Sur les chantiers aussi

Durant les phases de travaux, des nichoirs provisoires peuvent être installés. La Fédération Française du Bâtiment (FFB) a publié en mai 2024 un guide sur la biodiversité sur chantier. Catherine Guerniou, présidente de la commission Transition écologique de la FFB, y rappelle l'importance des services écosystémiques : approvisionnement, régulation climatique, bien-être, etc.

Bâtir avec le vivant

J'ai récemment participé à la Fresque de la Biodiversité, créée par Géraldine et Geoffrey Vuillier. Ce jeu collaboratif met en évidence l'interdépendance entre nos sociétés et les écosystèmes. L'habitat, l'urbanisation, l'artificialisation des sols : tous nos choix ont un impact. Il est temps de changer de paradigme. Bâtir, ce n'est plus seulement construire pour l'humain, mais aussi pour le vivant. C'est en replaçant la nature au cœur de nos villes que nous pourrions bâtir un avenir durable.

Construisons avec et pour le vivant !

Dominique Morand B 91

POUR ALLER PLUS LOIN

Gérer le monde en conviant l'humanité dans l'Histoire naturelle : www.estp-alumni.org/agenda/conference-gerer-le-monde-en-conviant-l-humanite-dans-l-histoire-naturelle-1767

La biodiversité menacée : www.vigienature.fr/fr/suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc ; www.vigienature.fr/sites/vigienature/files/atoms/files/syntheseoiseauxcommuns2020_final.pdf

Obligation de réaliser une évaluation environnementale : www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/evaluation-environnementale

Loi ALUR, Trame Verte et Bleue : www.trame-verteetbleue.fr/

Agir sur les chantiers : www.ffbatiment.fr/revues-guides/guides/biodiversite-et-chantiers-de-batiment-essentiel-pour-comprendre-anticiper-et-agir

Les friches urbaines à Marseille : www.marseille.fr/environnement/nature-en-ville/plus-de-friches-urbaines-naturelles